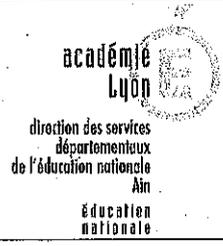


Ecole Pierre Racine
Place Victor Basch
01700 NEYRON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 5. / 03. / 2019.



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeur de l'école - Président : Isabelle ROYET	X		
Maire : André GADIOLET		X	
Adjointe aux affaires scolaires : Aurélie VIVANCOS	X		
Directrice générale des services de la Mairie : Françoise DUMAS	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			Arrêt maladie
Stéphanie CHALTON	X		
Christine MULHEIM	X		
Jérôme BORDIGNON (chargé de la décharge de direction)		X	
Nicolas MULLER	X		
Aurélia CHARRIER-GUICHARD	X		
Nicolas GALOIS		X	
Alain VAISSAUD	X		
Muriel FAURE	X		
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Marie LEFEVRE	X		
Elodie DESSEREE	X		
Claire MORELLI	X		
Lauren MOULINS	X		
Jacqueline BRUNIERE	X		
David MAIGROT	X		
Anne Pascale DELISLE	X		
Véronique MADEC		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM : Elisabeth Meilheurat	X		
Représentant périscolaire :			
D.D.E.N.			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le ...5 / ...03... / ...2019...

Le président de séance
Isabelle ROYET
Signature



Le Maire
André GADIOLET
Signature *[Signature]*

Date : 5/03/19
Heure de début : 18h

Ordre du jour :

⇒ points d'information :

1- Présentation des modifications d'effectifs

PS/GS : $21 + 8 = 29$ Stéphanie CHALTON (un autre enfant arrivera après les vacances de Pâques).
MS/GS : $19 + 6 = 25$ Christine MULHEIM
MS/GS : $11 + 14 = 25$ Isabelle ROYET et Jérôme BORDIGNON (jeudi journée et lundi matin)
CP : 21 Nicolas MULLER
CE1 : 23 Aurélie CHARRIER-GUICHARD
CE2 : 25 Nicolas GALOIS
CE2/CM1 : $5 + 19 = 24$ Alain VAISSAUD
CM2 : 25 Muriel FAURE
Soit un total de **197** élèves

Prévisions pour l'année scolaire prochaine

Sur la base du registre des naissances des enfants nés en 2016 corrigé des éléments connus : + 26 PS

Sur la base des départs en 6^{ème} de nos actuels CM2 : - 25 CM2

Départs connus sur d'autres niveaux = -9 élèves

Arrivées connues sur d'autres niveaux : + 11 élèves

Total prévu : 201 élèves. Effectifs stables

Chiffres à affiner au moment des inscriptions fixées en mairie la semaine du 8 au 12 avril 2019

2- Projet bal folklorique

Les classes des écoles de la CCMP, dans le cadre du travail mené avec les intervenants en musique, travaillent sur les danses codées.

Des rencontres / représentations interclasses de la CCMP auront lieu à l'Allégo la première semaine d'Avril.

L'Équipe pédagogique a imaginé un moment de partage avec les familles pour leur présenter les danses, mais aussi pour les apprendre et les danser tous ensemble.

Réservez bien votre soirée du mardi 7 mai. Nous avons réservé l'Espace 140 à Rillieux-la-Pape.

3- Piscine au 3^{ème} trimestre

La classe de CE1 effectue son cycle piscine ce trimestre.

Les élèves de GS et de CP iront à leur tour du 5 avril jusqu'au 28 juin. Présence dans l'eau de 9h à 9h40.

Départ de l'école à 8h20. Retour à 10h15.

Tous les élèves de GS seront pris en charge par Isabelle. Les moyens d'Isabelle seront accueillis par Christine pendant ce temps-là.

4- Date des vacances de Pâques et Ascension

La date des vacances de Pâques sur le calendrier réalisé par vos enfants en début d'année est erronée : les classes seront en vacances les 2 semaines du vendredi 12 avril au soir au lundi 29 avril au matin.

Le vendredi de l'Ascension n'est pas travaillé : les classes sont libérées du mardi 28 mai au soir au lundi 3 juin au matin.

5- Scolarisation des enfants de 3 ans à la prochaine rentrée

Pas d'information officielle pour le moment. On sait seulement que la scolarisation des élèves devient obligatoire dès la classe de PS.

Les textes relatifs à cette scolarisation sont en cours d'élaboration.

- ⇒ Sujets soumis à avis :

- Présentation des actions du projet d'école pour l'année scolaire

Dernière année du projet d'école.

Actions prioritaires basées sur les besoins de notre école et définies sur les 3 axes figurant dans les programmes de l'Education Nationale :

- Dire, Lire et Ecrire
- Organiser les modalités spécifiques des apprentissages, Apprendre ensemble à vivre ensemble
- Dialoguer avec les familles, Favoriser la liaison Ecole/temps d'activités périscolaires

Les actions sont validées par l'ensemble des membres du conseil d'école.

Heure de fin : 20H

Date du prochain conseil : mardi 11 juin 2019